

VISION



Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne

FICHE 3 – ÉNONCÉ DE LA VISION ET GRANDES ORIENTATIONS

A. La Vision d'aménagement

Le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne, même s'il comporte des lacunes, présente aussi un immense potentiel découlant de sa localisation stratégique près du centre-ville et des quartiers centraux et de la présence d'un certain nombre d'occupations qui sont en pleine mutation. Effectivement, il présente des forces dont il importe de tirer profit :

- une concentration d'emplois et d'activités économiques dans divers secteurs;
- une mixité sociale et culturelle typique des secteurs centraux;
- un pôle événementiel majeur qui regroupe notamment le Centre Vidéotron, le Centre de foires et Le Grand Marché de Québec;
- un potentiel de développement associé à des sites sous-utilisés ou en mutation, près des axes de transport en commun existants, ainsi qu'une volonté affirmée d'améliorer l'accès à ce pôle par le transport en commun;
- un patrimoine bâti d'intérêt lié au passé ouvrier du secteur Stadacona et du Vieux-Vanier;
- l'accessibilité du secteur par le réseau autoroutier;
- de grands parcs et espaces publics qui profitent à une clientèle tant locale que municipale (parcs de la Rivière-Saint-Charles, Victoria, de la Pointe-aux-Lièvres et place Jean-Béliveau).

Ces particularités, combinées à l'implantation prochaine du réseau structurant de transport en commun, pourraient s'avérer favorables à une transformation du milieu. Elles ouvrent la porte à une intensification du développement et à une requalification urbaine en faveur d'aménagements plus conviviaux et attrayants, d'une mobilité plus durable et d'une meilleure interconnexion du pôle avec les secteurs voisins. C'est pourquoi la Ville de Québec propose une Vision d'aménagement pour encadrer les interventions futures au sein du pôle urbain. Cette Vision repose sur les orientations du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec en matière de consolidation des milieux construits, de renforcement des pôles urbains majeurs, de qualité des milieux de vie et de mobilité durable.

Énoncé de Vision

Requalifier le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne de sorte qu'il soit un lieu dynamique, habité et complémentaire au centre-ville. Le rendre accessible par tous les modes de déplacements et interconnecté avec les quartiers voisins. En faire un milieu de vie, de travail, de services et de divertissement attrayant et doté d'espaces publics conviviaux.

Imaginer le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne en 2040

À la lumière de cette Vision, voici les caractéristiques souhaitées pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne d'ici 20 ou 30 ans :

- il est un milieu de vie dynamique et animé, qui présente une mixité des fonctions et de nombreuses habitations;

VISION

pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne

- le développement s'est densifié et les terrains sont davantage utilisés à leur plein potentiel, tout en respectant l'échelle des secteurs à plus faibles gabarits.
- le secteur est bien desservi par le transport en commun et permet de s'y rendre aisément;
- les piétons et cyclistes peuvent compter sur des liens forts, sécuritaires, bien aménagés et interconnectés;
- les artères sont bien encadrées par les bâtiments ayant remplacé les stationnements extérieurs. Un réaménagement a permis de les mettre en valeur et de les rendre plus conviviales pour tous les usagers;
- les milieux naturels et les grands parcs urbains participent à la qualité du milieu de vie, sont facilement accessibles et les secteurs construits leur font face au lieu de leur tourner le dos;
- le secteur est doté d'un réseau d'espaces publics appropriables et variés, qui répondent à la fois aux besoins des résidents, des travailleurs et des visiteurs;
- les arbres et les plantations sont en nombre suffisant et les surfaces asphaltées sont beaucoup moins présentes, permettant de réduire les îlots de chaleur et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

B. Grandes orientations

Pour répondre aux enjeux de développement identifiés précédemment (voir fiche 2), la Ville de Québec se dote de six grandes orientations. Celles-ci serviront de référence pour la définition de stratégies d'aménagement et de développement (fiches 4a et 4b) et leur mise en œuvre (fiches 5a et 5b).

1. Renforcer ce pôle urbain complémentaire au centre-ville en soutenant la croissance et la diversification des activités économiques, l'augmentation des emplois, ainsi qu'en misant sur la proximité d'ExpoCité pour distinguer sa dynamique économique de celle des autres pôles.
2. Soutenir une mixité accrue des fonctions et accroître la présence résidentielle dans le pôle urbain par l'augmentation et la diversification de l'offre de logements; concilier cette densification avec les secteurs résidentiels existants.
3. Optimiser l'utilisation du sol et densifier le cadre bâti par l'apport de nouveaux projets sur les terrains vacants ou sous-développés, tout en assurant une cohabitation harmonieuse avec les milieux construits, et accompagner la transformation des sites en mutation. Mettre en valeur le cadre bâti et favoriser une architecture de qualité.
4. Accroître l'accessibilité du territoire en soutenant la mise en œuvre du réseau structurant de transport en commun et en favorisant les déplacements actifs par la création de liens directs, conviviaux et sécuritaires vers les lieux d'emplois, les services, les arrêts de transport en commun, les quartiers voisins ainsi que les attraits, dont les grands parcs urbains et la rivière.
5. Créer un environnement urbain agréable, sécuritaire et contribuant à la qualité de vie des usagers. À cette fin, repenser l'aménagement des grandes artères, valoriser les parcs existants, développer de nouveaux espaces publics et accroître le verdissement en faveur d'une réduction des îlots de chaleur.
6. Valoriser le paysage d'entrée de ville dès l'approche du pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne, en cherchant notamment à repousser vers le nord la transition entre milieu autoroutier et milieu urbain. Mettre en valeur le domaine public et doter le cœur du pôle urbain d'une image de qualité.